



questions sur le jugement des juges

Par **olivtone**, le **16/08/2011** à **22:17**

bonjour

je vais passer au conseil le 13 septembre, car j'ai je n'ai pas respecté mon dernier mois de préavis (2 sur 3) en tant que cadre
donc mon ancien employeur a décidé de m'attaquer
Il me réclame 15000 euros somme bien sûr que je ne peux pas payer
10000 euros d'intérêt et 5000 euros pour les dommages divers
de mon côté j'ai bien spécifié que je souhaitais bien partir à la date dont je suis parti dans ma lettre de démission
j'ai envoyé des CV de plusieurs de mes collègues, mon boss ne les a jamais lus
Bref j'ai tout fait pour partir proprement mais rien n'y fait
mon avocat a contre-attaqué sur la clause de non-concurrence, et sur la convention collective non présente dans l'entreprise
sans rentrer dans les détails, je voulais savoir le pourcentage de condamnation concernant les employés et non les employeurs
n'hésitez pas si vous voulez plus de renseignements
merci à vous d'avance

Par **miyako**, le **17/08/2011** à **20:43**

bonsoir,
15000€ pour 1 mois de préavis non effectué??
Il y a certainement autre chose que nous ne connaissons pas, un peu plus de détails nous aiderait pour vous aider.
amicalement vôtre
suji Kenzo

Par **P.M.**, le **18/08/2011** à **00:16**

Bonjour,
Un pourcentage de condamnation ne vous donnera rien car cela ne préjugera pas de la décision du Conseil de Prud'Hommes qui sera spécifique à votre affaire...
La condamnation serait fonction essentiellement du préjudice subi par l'entreprise par le fait que vous n'ayez pas effectué le préavis si vous connaissiez sa durée normale...